

Ville d'Orgeval

# LA MAIRIE RECRUTE



## Apprenti service Social (H/F)

RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE

POSTE À POURVOIR AU 2 SEPTEMBRE 2024

Ville de 7000 habitants, membre de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), Orgeval connaît une forte croissance démographique. Située dans les Yvelines aux portes de Paris (15 minutes de la Défense), la ville offre les atouts d'une ville dynamique dans un cadre de vie naturel et préservé. Ses nombreux équipements publics (écoles, bibliothèque, centres de loisirs, gymnases, salle intergénérationnelle, salle culturelle), son tissu associatif et son patrimoine la rendent attractive.



Adresser CV +  
Lettre de motivation  
à l'attention de  
Monsieur le Maire  
à l'adresse suivante :  
Mairie d'Orgeval  
123, rue du Dr Maurer  
78630 Orgeval

Ou par email :  
recrutement@mairie-orgeval.fr

La mairie recrute un apprenti pour son service Social composé d'une responsable.

### MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable du service Social, vous assurez les missions suivantes :

#### Missions principales :

- Accueil des usagers et les renseigner sur les activités du CCAS,
- Remise des dossiers vierges aux usagers (MDPH, fiche d'inscription),
- Gestion des demandes de carte améthyste et de téléalarme,
- Réception et contrôle des dossiers remis par les usagers,
- Saisie de courriers standards (réponse aux demandes de logements sociaux...),
- Suivi du listing des usagers du CCAS,
- Suivi des demandes de portage de repas pour les seniors,
- Participation à l'organisation des activités événementielles du CCAS (thé dansant, sorties avec les Seniors, banquet des seniors...).

#### Missions secondaires :

- Participation aux plans canicule et grand froid (appel des seniors en cas de déclenchement des plans),
- Livraison des repas des seniors en cas d'absence de l'appariteur.

### PROFIL

Etudiant en bac pro type « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités »

Disponibilité

Sens du relationnel

Discrétion

Rigueur

Curiosité

Permis B

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL

Temps de travail : 35h / semaine (du lundi au vendredi)

### RÉMUNÉRATION

Rémunération légale en fonction de l'âge et du niveau d'étude préparé.  
Collectivité adhérente au CNAS



www.ville-orgeval.fr